

Mécanicien réparateur des matériels agricoles

RNCP38872 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	21011
Code(s) ROME	I1603
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	20/04/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation et 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200033	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200603	Former et organiser l'évaluation
CFPPA FORESTIER DE BAZAS	19331683300030	Former et organiser l'évaluation
GRETA-CFA 49	19490003100023	Former et organiser l'évaluation
GRETA DE LA GUADELOUPE	19971008800022	Former et organiser l'évaluation
LEGTA PIERRE PAUL RIQUET	19110677200012	Former et organiser l'évaluation
LYC D ENS AGRICOLE PRIVE SAVY BERLETTE	78408386700019	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38872-mecanicien-reparateur-des-materiels-agricoles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le mécanicien réparateur de matériel agricole, sous l'autorité d'un responsable, réalise la maintenance et la réparation des matériels agricoles, afin de remettre au professionnel un matériel conforme aux normes et optimisé pour la production.

ACTIVITÉS VISÉES

A partir d'une demande du professionnel, ou d'un ordre de réparation établi par son responsable, le professionnel effectue des actions de maintenance et la réparation des matériels en atelier ou chez l'exploitant. Il intervient sur de nombreuses familles de matériel qui exigent la possession de savoirs multi-technologiques : tracteur, moissonneuse-batteuse, ensileuse..., ainsi que tous les outils tractés.

Lors des interventions, il exploite une documentation technique qui précise les modes opératoires, les données techniques de contrôle et de réglages établis par le constructeur, ainsi que des appareils de contrôle, de réparation et de l'outillage propres à chaque catégorie de matériel.

Il réalise la prise en charge et la restitution du matériel. Il effectue des réparations et adaptations de pièces par des opérations courantes de mécanique générale et de soudure.

Il s'adapte à l'environnement, et à la saisonnalité des travaux (par exemple : moisson...) qui entraîne des pics d'activité et des aménagements d'horaires. Le mécanicien adapte son organisation du travail aux interventions qui présentent un caractère d'urgence.

Il travaille la plupart du temps seul et peut être secondé pour les travaux nécessitant le déplacement de pièces lourdes comme les carters de boîte de vitesses ou les embrayages. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail, à des positions contorsionnées indispensables pour atteindre les organes difficilement accessibles. Le port d'EPI peut être imposé. Une bonne dextérité est nécessaire.

Il peut être amené à se déplacer avec un VL ou VUL afin de se rendre chez des clients pour effectuer des interventions. Le permis de conduire de catégorie B est nécessaire.

Il dépanne les matériels à partir des consignes fixées par son responsable. Sur le site d'intervention, le mécanicien identifie l'origine des défauts et répare les matériels par remplacement ou réparation d'organes ou de composants.

Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Effectuer la prise en charge et l'entretien des matériels agricoles

- Prendre en charge, manœuvrer et restituer les matériels agricoles
- Réaliser la maintenance courante des matériels agricoles
- Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécano-soudées
- Remplacer les pièces d'usure des systèmes de freinage des matériels agricoles
- Contrôler et régler les circuits hydrauliques des matériels agricoles

Remettre en état les matériels agricoles

- Remettre en état les moteurs diesel et ses périphériques
- Remettre en état les organes de transmission et freinage des matériels agricoles
- Remettre en état les circuits hydrauliques et pneumatiques des matériels agricoles
- Remettre en état un circuit de climatisation de matériel agricole fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744
- Réaliser la maintenance des équipements spécifiques du machinisme agricole

Blocs de compétences

RNCP38872BC01 — Effectuer la prise en charge et l'entretien des matériels agricoles

LISTE DE COMPÉTENCES

Prendre en charge, manœuvrer et restituer les matériels agricoles

Réaliser la maintenance courante des matériels agricoles

Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécano-soudées

Remplacer les pièces d'usure des systèmes de freinage des matériels agricoles

Contrôler et régler les circuits hydrauliques des matériels agricoles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 4 h

Phase 1, durée 1h, à partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat :

- réalise une partie des opérations d'entretien programmé et/ou de maintenance préventive ;
- complète son ordre de réparation ;
- effectue un compte rendu oral de son intervention.

Phase 2, durée 2 h, à partir d'un ordre de réparation renseigné à la suite d'un dysfonctionnement constaté, le candidat :

- renseigne l'ordre de réparation ;
- contrôle un organe et réalise les opérations de réglages conformes aux prescriptions du constructeur ;
- complète l'ordre de réparation ;
- effectue un compte rendu oral de son intervention.

Phase 3, durée 1h, à partir d'un ordre de réparation renseigné et d'un plan côté, le candidat :

- réalise une pièce simple mécano soudée.

Questionnaire professionnel : 1 h

Le questionnaire complète la mise en situation professionnelle et permet de valider des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles. Composé d'un dossier technique à partir duquel le candidat explique : le fonctionnement des éléments et des systèmes, les procédures d'entretien programmé, les points de contrôle, les méthodologies d'intervention et les procédures de réglage, par écrit et/ou par QCM qu'il met en œuvre pour assurer les opérations.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 5 h

RNCP38872BC02 — Remettre en état les matériels agricoles

LISTE DE COMPÉTENCES

Remettre en état les moteurs diesel et ses périphériques

Remettre en état les organes de transmission et freinage des matériels agricoles

Remettre en état les circuits hydrauliques et pneumatiques des matériels agricoles

Remettre en état un circuit de climatisation de matériel agricole fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744

Réaliser la maintenance des équipements spécifiques du machinisme agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 4 h 30 min

Phase 1, durée 2h, à partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat :

- remplace ou fait le réglage d'un organe mécanique, pneumatique ou hydraulique.

Phase 2, durée 2h, à partir d'un ordre de réparation renseigné à la suite d'un dysfonctionnement constaté, le candidat :

- effectue le remplacement de l'organe ou la réparation d'un système ;
- réalise les opérations de réglages conformes aux prescriptions du constructeur,
- complète son ordre de réparation.
- effectue un compte rendu oral de son intervention.

Phase 3, durée 30 min, à partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat :

- connecte une station de climatisation sur le matériel agricole et relève les valeurs Pression /T° ;
- contrôle l'étanchéité du circuit fluide et l'efficacité de la climatisation.

Questionnaire professionnel : 1 h

Le questionnaire complète la mise en situation professionnelle et permet de valider des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles.

Des questions sur la qualité, la sécurité et l'environnement (QSE) du travail sont évoquées sur le questionnaire.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 5 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les réseaux de distribution, réparation location de matériel agricole

Les coopératives d'utilisation des matériels agricoles (CUMA) et entreprises de travaux agricoles (ETA)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien agricole

Mécanicien réparateur de matériel agricole

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le mécanicien titulaire du permis B peut conduire tous les véhicules et appareils agricoles ou forestiers dont la vitesse n'excède pas 40 kilomètres par heure, ainsi que les véhicules qui peuvent y être assimilés.

Dans le cas contraire, la mise en place de l'engin au poste de travail sera réalisée par le conducteur de la machine ou par une personne habilitée.

L'autorisation de conduite établie par le chef d'entreprise pour le déplacement interne à l'entreprise des engins hors production, ou le CACES R 489 catégorie 7 pour les matériels de levage et manutention.

Permis B dans le cadre de déplacements pour interventions avec VL ou VUL.

Habilitation selon la norme en vigueur (NF C18-550) pour intervenir sur les matériels ayant un mode de propulsion ou de traction électrique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 196 €
Selon la branche	7 145 € – 7 248 €
Prise en charge	Branches concernées
7 196 €	Valeur par défaut · 211 branches

7 248 €	CPNEFP des jardineries et graineteries
7 145 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	20/04/2029
Date de dernière délivrance possible	20/04/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	12	0	100 %	0 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34753

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP34753

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38872/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	3
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 09/2025 à 07/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).